



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 8 juin 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Installation du Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer pour la mandature 2012/15, Jean-Pierre Mariné proposé à la présidence

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières s'est réuni le 6 juin 2012, sous la présidence de Véronique Borzeix, adjointe au sous-directeur des produits et marchés à la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT) au ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

La présidente de séance a procédé à l'installation du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières pour la nouvelle mandature 2012/15.

Après avoir procédé à un vote à bulletin secret, les membres du Conseil ont rendu un avis en vue de la désignation de leur président. Le Conseil a ainsi proposé au ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire de reconduire Jean-Pierre Mariné, issu du collège des producteurs, à la présidence du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières. Sa nomination sera officialisée par un arrêté signé du ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Jean-Pierre Mariné a tenu à remercier les membres du Conseil pour cette confiance renouvelée et le travail important effectué au sein des Conseils de ces dernières années, grâce à l'implication de l'ensemble des familles professionnelles. La nouvelle mandature permettra la poursuite de la réflexion sur la stratégie visant l'amélioration de la compétitivité, le développement de la production et la conquête de nouveaux marchés. Ce travail sera réalisé en coopération étroite avec l'interprofession Val'hor.

Vers un nouvel institut de la filière de l'horticulture et du paysage

Le secrétaire général de l'institut technique Astredhor a présenté le projet d'évolution vers un nouvel institut de la filière de l'horticulture et du paysage. Les objectifs assignés au nouvel institut intègrent l'ensemble des besoins des différentes familles professionnelles de la filière. Les axes de travail visent une meilleure intégration des stations régionales du réseau Astredhor, par la constitution de six unités de bassin. Le périmètre d'action du nouvel institut s'élargira, en 2015, au secteur des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, dans le cadre de la fusion avec l'Itepmi, l'institut technique de cette filière. Le conseil stratégique, créé au sein de l'interprofession Val'hor, examinera le programme unique d'expérimentation pour l'ensemble de la filière.

Le Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer a apporté son soutien au projet de structuration de l'Astredhor.

À l'occasion de ce Conseil, FranceAgriMer a également communiqué les dernières données économiques disponibles dans ses services.

Végétaux d'ornement : achats des Français en 2011

Les professionnels ont pris connaissance du bilan 2011 des achats des particuliers en végétaux d'intérieur et d'extérieur, mesurés par un panel cofinancé par FranceAgriMer et l'interprofession Val'hor. Ce bilan a été réalisé à partir des données du panel de consommateurs de TNS Sofres (Métascope), représentatif des ménages français selon les critères socio-démographiques usuels. Parmi les 20 000 ménages de Métascope, TNS Sofres a sélectionné un échantillon représentatif de 7 000 ménages, pour mesurer les achats de végétaux d'ornement.

Ces achats sont mesurés par univers :

- achats de végétaux d'intérieur « pour la maison » ou « pour offrir » ;
- achats « pour une cérémonie funéraire » ou « pour le cimetière » ;
- achats de végétaux d'extérieur.

Pour en savoir plus : *Végétaux d'ornement. Achats des Français en 2011, Données / Bilan 2011 FranceAgriMer*

Observatoire des données économiques et financières des entreprises de l'horticulture et de la pépinière ornementales

Les résultats 2009 et 2010 de l'observatoire des données économiques et financières des exploitations horticoles et pépinières ont été présentés aux membres du Conseil.

Cet observatoire est réalisé par le Conseil national des centres d'économie rurale (CNCER) pour le compte de FranceAgriMer. Il s'appuie sur les données du réseau CER France, spécialiste des activités d'expertise comptable et de conseil auprès des agriculteurs.

Cette étude (de type « baromètre financier ») examine 200 entreprises, diversifiées dans leur activité et leur localisation géographique, afin d'estimer la santé financière ou l'éventuelle fragilité de certaines structures.

Pour en savoir plus : *Observatoire des données économiques et financières des exploitations horticoles et pépinières. Résultats 2009 et 2010, Les études de FranceAgriMer, mai 2012*

Observatoire sur les structures des entreprises de l'horticulture et de la pépinière ornementales

Les résultats de l'enquête sur les structures des entreprises horticoles et pépinières pour le bassin Rhône-Alpes/Auvergne et le bassin Grand-Est, réalisée par le cabinet d'études AND international pour le compte de FranceAgriMer, ont été présentés aux membres du Conseil.

Pour en savoir plus :

Observatoire des données structurelles des entreprises de production de l'horticulture et de la pépinière ornementales. Bassins Rhône-Alpes / Auvergne, Les études de FranceAgriMer, mai 2012

Observatoire des données structurelles des entreprises de production de l'horticulture et de la pépinière ornementales. Bassin Grand-Est, Les études de FranceAgriMer, mai 2012

Ces documents sont consultables sur le site internet de FranceAgriMer : www.franceagrimer.fr

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières se réunira le 3 octobre 2012.

Contacts presse FranceAgriMer

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr